



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation politique au Liban

Question au Gouvernement n° 326

Texte de la question

SITUATION POLITIQUE AU LIBAN

M. le président. La parole est à M. Jean François Mbaye, pour le groupe La République en marche.

M. Jean François Mbaye. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le 4 novembre, une importante crise politique a éclaté entre le Liban et l'Arabie Saoudite, avec la démission de M. Saad Hariri depuis Riyad.

Après plusieurs jours de négociations dans un contexte difficile, la venue de Saad Hariri à Paris, sur proposition du Président de la République, a permis de trouver un début de solution à cette crise. C'est un nouvel exemple du rôle essentiel de médiateur que la diplomatie française peut jouer dans la résolution des crises et des conflits.

M. Claude Goasguen. Ça va, ça va !

M. Jean François Mbaye. C'est la confirmation du bien-fondé de la stratégie de la France, qui s'adresse à tous les acteurs importants de la région. Cette stratégie de dialogue et de médiation est aussi celle qui s'applique dans les discussions pour sauvegarder l'application de l'accord sur le nucléaire iranien. Le Liban, pays membre de la francophonie, et francophile, dispose d'un système politique unique en son genre. Or la crise politique actuelle est une nouvelle déstabilisation de celui-ci.

De plus, monsieur le ministre, le Liban est, dans la région, un pays dont la stabilité est essentielle. Au fil des conflits entre Israël, la Palestine et la Syrie, le Liban a toujours joué un rôle central dans l'accueil des réfugiés. C'est d'ailleurs le premier pays au monde par son ratio entre le nombre de réfugiés et le nombre d'habitants, avec 1,5 million de réfugiés pour 5,9 millions d'habitants. De l'équilibre politique, économique et social libanais dépend l'enjeu majeur du non-embrasement de la région.

Monsieur le ministre, pourriez-vous éclairer la représentation nationale en lui disant quelles seront les prochaines actions de la France pour soutenir le Liban dans cette crise politique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Mesdames et messieurs les députés, c'est aujourd'hui la fête nationale du Liban, et je me permets, en votre nom, étant donné les liens forts que la France entretient depuis très longtemps avec le Liban, de souhaiter à tous les Libanais une belle fête nationale. (*Applaudissements.*)

Vous l'avez dit, monsieur le député, la venue à Paris du Premier ministre Saad Hariri, à l'invitation du Président de la République, a permis d'engager un processus de désescalade et de retour à la normale au Liban. Comme vous le savez sans doute déjà, le Premier ministre Saad Hariri a décidé tout à l'heure de suspendre sa démission.

Il importe désormais qu'un accord politique assure au Liban, ce pays qui nous est cher, à la fois la sérénité et une perspective de longue durée. Cet accord doit reposer sur trois principes. Le premier, c'est la stabilité et l'unité du Liban. Le deuxième, c'est le respect des institutions, en particulier de celles qui viennent d'être renouvelées par la réforme de la Constitution avec, en perspective, les élections législatives au printemps. Le troisième principe suppose – et je m'adresse, au-delà de cet hémicycle, à nos amis libanais – que tous les partis libanais fassent preuve de responsabilité et de dialogue, afin que tous ces paramètres soient réunis et que le Liban retrouve sa force. Il importe que ce pays ne soit pas intoxiqué par les conflits voisins et qu'il continue de suivre le principe de dissociation vis-à-vis de ces conflits. Dans cette perspective, nous pouvons nous attendre à ce que le Liban retrouve la paix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Claude Goasguen. Ben voyons !

Données clés

Auteur : [M. Jean François Mbaye](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 326

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 novembre 2017](#)